



Strasbourg, le 07 septembre 2021

Affaire suivie par :
IA-IPR d'histoire-géographie
Tél. 03 88 23 3871 / 3525 / 3859
Mél : ia-ipr.lettres@ac-strasbourg.fr

6, rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Clarisse GAUTHIER
Catherine LALLEMENT
Christophe MARCHAND
Inspecteurs d'académie
Inspecteurs pédagogiques régionaux
d'histoire et de géographie

à

Mesdames, Messieurs
les professeurs d'histoire-géographie

S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Objet : Lettre de rentrée 2021 des IA-IPR à l'attention des professeurs d'histoire-géographie

Chères et chers collègues,

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et que cet été a été l'occasion de vous reposer après une année scolaire marquée par l'installation dans la durée de la crise sanitaire, par la nécessité de nous adapter en permanence à un contexte en constante évolution ainsi que par les événements tragiques de l'automne 2020 qui ont tout particulièrement affecté notre discipline. Nous vous remercions une fois encore de l'engagement dont vous avez su faire preuve, malgré ces difficultés, au service des élèves et de l'intérêt général.

En cette nouvelle période qui s'amorce avec la rentrée scolaire, la situation sanitaire impose de nouveau à tous, personnels et élèves, le respect scrupuleux des consignes sanitaires. Nous vous invitons dans cette perspective à continuer à vous tenir informés régulièrement des actualisations du [protocole sanitaire](#) en vigueur. En fonction des évolutions de la situation, l'enseignement pourra, à nouveau, être amené à se dérouler partiellement ou entièrement à distance. Si l'adaptation des pratiques pédagogiques et numériques propres à ce mode d'enseignement est désormais familière, il est cependant important de poursuivre la réflexion dans ce domaine. Il reste essentiel d'anticiper et d'explicitier les diverses modalités de travail auxquelles les élèves pourront être confrontés, en continuant à affiner les méthodes de communication avec les familles.

La réflexion doit nécessairement être collective pour gagner en cohérence et doit s'inscrire dans un cadre défini par le plan de continuité pédagogique de l'établissement. C'est aussi l'occasion de réfléchir à nouveau à la question du travail personnel de l'élève, afin de développer sa capacité à planifier son temps, à hiérarchiser les tâches, en privilégiant les situations pédagogiques favorisant l'acquisition solide de compétences menant à plus d'autonomie. Pour ce faire, il est possible de s'appuyer sur les ressources pédagogiques actualisées présentes sur le site de l'académie, notamment la page dédiée à la [continuité pédagogique en histoire-géographie](#) sur le site académique.

Les enjeux généraux de l'année scolaire 2021-2022

S'il est nécessaire que les problématiques sanitaires fassent l'objet de la plus grande attention, elles ne doivent néanmoins pas faire perdre de vue les priorités données à l'École de la République par la circulaire de rentrée ministérielle du 23 juillet 2021 :

- L'École comme lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général ;

- L'École comme lieu où se construisent le rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste ;
- L'École comme lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive ;
- L'École comme lieu fondé sur une équipe éducative soudée.

Notre ministère a mis au premier plan de ses priorités cette année l'importance accrue que revêt la transmission des valeurs de la République, à travers laquelle « *les élèves font, à l'École, l'expérience quotidienne de l'égalité, du respect, de la possibilité d'être eux-mêmes par l'application d'une règle commune qui préserve leur liberté de conscience et celle des autres, leur garantit un égal enseignement, leur ouvre les mêmes perspectives et les prépare à exercer les mêmes droits et devoirs* ». Sans en être les seuls dépositaires, notre expertise d'enseignants d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique nous placent à l'avant-poste de cette mission civique que la Nation confie à l'École et dont il convient plus que jamais que nous continuions à nous saisir.

Par ailleurs et dans l'optique de tenter de s'abstraire des contraintes d'une crise sanitaire qui pèse sur le quotidien de tous, il est important d'envisager d'une manière aussi sereine que possible la poursuite des enseignements, des dispositifs éducatifs et des projets pédagogiques. Vous avez, nous le savons, à cœur de les déployer au service des apprentissages et de la réussite de vos élèves. Vous pouvez compter sur notre soutien et notre accompagnement pour les mettre en œuvre.

Au collège, l'accompagnement scolaire a vocation à être à nouveau renforcé, notamment avec le dispositif *Devoirs faits*, mais également en prenant toujours davantage en compte la question de la diversité des élèves et de la personnalisation des apprentissages. Des stages dédiés au travail de groupes et aux usages du numérique éducatif vous seront en particulier proposés pour répondre à ces problématiques.

Au lycée, les modalités de prise en compte du contrôle continu pour le baccalauréat sont profondément modifiées et constituent l'occasion de poursuivre la réflexion autour de l'évaluation au lycée général et technologique entamée dans le cadre de la réforme. Désormais, la part de contrôle continu du baccalauréat (40%) est composée uniquement des moyennes annuelles des disciplines qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale : elles acquièrent ainsi une valeur certificative. La [note de service du 28 juillet 2021](#) décrit ces nouvelles modalités d'évaluation et définit les contours de la réflexion à mener en ce début d'année. Pour chaque enseignement, les établissements organiseront la formalisation collégiale d'un projet d'évaluation, avec l'appui des corps d'inspection. Dans le cadre de principes communs, garants de l'égalité entre les candidats, les équipes définiront les modalités (nature, nombre, attendus, calendrier...) des évaluations sur lesquelles reposeront les moyennes. Une fois validé par le conseil pédagogique, le projet d'évaluation de l'établissement sera communiqué aux élèves et aux familles. Un guide élaboré par l'inspection générale sera mis prochainement à la disposition des établissements. A la suite de la parution de ce guide, nous réunirons les coordonnateurs de lycée pour fixer, ensemble, des orientations académiques. Par ailleurs, un groupe de travail académique accompagnera les équipes toute l'année sur cette question.

Des parcours M@gistère ayant trait au travail de l'oral, à la prise de notes et à l'analyse documentaire issus des groupes disciplinaires qui ont travaillé l'an dernier sur ces questions vont être prochainement mis en ligne. Vous serez informés par courriel des modalités d'accès à ces ressources.

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Cette année est marquée par le départ pour l'académie de Besançon de notre collègue IA-IPR Sylvain Gland. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour les cinq années passées au sein de notre académie, pendant lesquelles il s'est impliqué sans faille dans l'ensemble des dossiers disciplinaires et transversaux, il s'est illustré par son professionnalisme et il a toujours manifesté une grande proximité et disponibilité auprès des équipes. Nous soulignons la marque qu'il a su donner au bilinguisme et à l'ABIBAC, qui sont des sujets stratégiques pour notre académie et nous savons que l'ensemble des collègues qui interviennent dans ces sections lui sont reconnaissants de son accompagnement.

Clarisse Gauthier, qui vient de l'académie de Bordeaux, reprendra la plupart des dossiers qu'il suivait. Comme à l'accoutumée, nous assurerons le pilotage de nos disciplines en collégialité. Vous pouvez nous contacter à l'adresse académique suivante : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

Pour nous épauler dans l'accompagnement des professeurs, l'équipe des aides IA-IPR sera cette année la suivante : Marie-Odile Betty, Nathalie Biache, Romain Blandre, Loïc Fournier, Thierry Fuchslock, Marie Mangeney et Nicolas Monod.

Nous aurons également le plaisir de travailler, dans l'exercice de missions disciplinaires et transversales, avec :

- Jonathan Anglaret (DAVLCE et pôle civique),
- Guillaume Douté (CAPES interne),
- Julien Ebersold (Agrégation interne),
- Philippe Porté (IAN et webmestre),
- Catherine Schmittbiel (correspondante de formation continue),
- Daniel Zupan (formation initiale).

Leur très grande fiabilité et leurs compétences, unanimement reconnues, nous sont à toutes et tous très précieuses. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement.

Nous exprimons aussi notre reconnaissance aux formateurs qui s'investissent pleinement dans leurs missions, aux concepteurs de ressources et de sujets ainsi qu'aux professeurs-relais historiens et géographes qui, au sein de la délégation académique à l'action culturelle, s'attachent à faire vivre les liens avec les structures culturelles.

Nous remercions également les tuteurs, nombreux cette année du fait de la refonte de la formation initiale, qui accompagnent les professeurs en stage. Chacun réalise un travail remarquable au bénéfice de tous.

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Les corps d'inspection poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement définies par les décrets nationaux et reprises dans les lignes directrices de gestion.

Quelques informations importantes en ce début d'année

- Nous vous rappelons que la campagne d'inscription individuelle au [Plan Académique de Formation](#) sera close le lundi 20 septembre 2021. L'offre de formation reste particulièrement riche et diversifiée. Nous vous invitons à consulter les trois rubriques dédiées à l'histoire-géographie, à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation au développement durable.
- L'inscription aux différents concours internes s'effectuera durant l'automne 2021. Nous vous recommandons d'être attentifs aux dates de clôture des inscriptions. Pour préparer ces concours, nous vous rappelons que sont proposées des formations académiques solides inscrites au PAF, en partenariat avec l'université. Nous vous encourageons à vous y inscrire afin d'optimiser vos chances de réussite.

- Les nouvelles modalités d'évaluation spécifiques des baccalauréats binationaux, des sections internationales, des DNL et SELO ont été publiées au [BO n°31 du 26 août 2021](#).
- L'inscription aux certifications complémentaires s'effectuera aux alentours des vacances de la Toussaint. Un mail sera adressé à la liste de diffusion des professeurs dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés. Nous vous précisons que, cette année, le passage de la certification en langue allemande aura lieu dès le début décembre.
- Un courrier vous permettant de vous inscrire au Festival International de Géographie, qui se tiendra à Saint-Dié du 1 au 3 octobre 2021, a été adressé à votre chef d'établissement. Le Festival s'articulera cette année autour du thème « Corps » et de « l'Europe ». Le talon-réponse est à renvoyer pour le 17 septembre, dernier délai.

Compte-tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de consulter votre boîte électronique académique (@ac-strasbourg.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR ou aux examens s'effectueront uniquement par ce canal. Pour que ces courriels puissent vous parvenir, celle-ci doit être régulièrement vidée, y compris lorsque les courriels académiques sont basculés sur une boîte personnelle.

Par ailleurs, nous vous incitons à vous inscrire sur la liste de diffusion académique, destinée à vous transmettre des informations sur la vie de nos disciplines. Cette inscription s'effectue aisément via le lien suivant :

https://listes.ac-strasbourg.fr/www/admin/hist_geo-peda

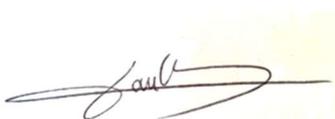
Comme lors des deux années écoulées, nous aurons un grand besoin d'échanger souvent avec vous et dans des délais parfois contraints. Pour faciliter la fluidité des contacts avec les équipes, nous invitons les coordonnateurs de discipline à renseigner le document collaboratif suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/19RSj1wI58FH-j7FAaApuJ1xTLJNoP0zDSsDOVrvjDs/edit?usp=sharing>

Nous espérons que cette année scolaire verra enfin le retour à une situation plus normale. Nous vous assurons de notre soutien et de notre disponibilité chaque fois que de besoin.

Bien à vous,

Les IA-IPR d'histoire et de géographie



Clarisse GAUTHIER
clarisse.gauthier@ac-strasbourg.fr



Catherine LALLEMENT
catherine.lallement@ac-strasbourg.fr



Christophe MARCHAND
christophe.marchand@ac-strasbourg.fr